

## II

[TRADUCTION]

Monsieur le Commandeur,

J'apprends de différentes sources qu'on répand le bruit, qu'au lieu des dons de ses enfants, il serait plus agréable au Saint-Père, à l'occasion des fêtes de son Jubilé Sacerdotal, de recevoir l'obole de leur charité filiale.

Je ne sais, ni ne veux chercher à connaître où ce bruit a pu prendre naissance; mais il m'importe grandement que l'on sache qu'il n'est pas conforme à la pensée ni aux désirs de Sa Sainteté.

Quoique les conditions où se trouve réduit l'auguste Chef de l'Eglise ne lui rendent que trop nécessaire le secours des fidèles, il n'en aime pas moins que, dans cette circonstance, des dons, propres à frapper les regards de tous viennent, aussi, rendre beaucoup plus splendide le témoignage de l'amour dont les cœurs catholiques sont embrasés pour le Vicaire de Jésus-Christ.

D'ailleurs, il est juste, je dirais même obligatoire, que l'Art, qui a trouvé et trouve toujours des protecteurs éclairés dans les Pontifes romains, vienne, en cette occasion solennelle, payer à la personne de l'un des papes les plus glorieux, le tribut de son dévouement et de sa reconnaissance.

Je vous prie, M. le Commandeur, de vouloir bien donner la plus grande publicité à cette lettre de ma part, afin que les catholiques du monde entier ne soient pas induits en erreur par des bruits qui n'ont aucun fondement sur la vérité, et que notre Œuvre, déjà si bien avancée, réponde à nos vœux et à l'attente de tout l'univers.

Je saisis cette occasion pour vous présenter mes hommages et me dire avec une parfaite considération,

Monsieur le Commandeur,

Votre très dévoué serviteur,

D. P. M. Cardinal Schiaffino.

Président honoraire.

Rome, le 23 novembre 1886.

M. le Commandeur J. B. Acquaderni,

Président de la Commission Promotrice

du Jubilé Sacerdotal de S. S. Bologne.

*La cause de canonisation de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.*—La cause de canonisation du premier évêque du Canada, Mgr de Laval, dont les autorités ecclésiastiques de Québec s'occupent depuis quelques années commence également à occuper les esprits en France.

L'histoire de ce prélat édifiera-t-elle au moins après deux cents ans d'oubli, cette France dont les de Laval ne furent pas les moindres ornements!

Voici ce que le *Gaulois* disait à ce propos le 25 novembre :

“Un Montmorency-Laval va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation. C'est un prélat du dix-septième siècle, d'abord archidiacre d'Evreux, puis évêque de Québec, au Canada.

“Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, vient de recevoir de Rome la mission d'ouvrir une enquête très

exacte, dans toute l'étendue de son diocèse, au sujet des actes et des écrits de François de Montmorency.

“Trois dimanches de suite, les curés feront savoir au prône que tout détenteur de lettres, pièces, documents, émanés de l'ancien archidiacre, doit les remettre à l'autorité ecclésiastique. Cette prescription est absolue. Les infractions entraîneront la prescription, des peines canoniques.

“Le commissaire nommé pour présider à l'enquête est M. le chanoine Hugonin, vicaire-général. Le délai de rigueur expire le 18 décembre.”

Son Eminence le Cardinal Taschereau, par un mandement qui a été lu dans toutes les églises de l'archidiocèse de Québec, dimanche dernier, fait les mêmes ordonnances à l'occasion des détenteurs de lettres, et documents émanés par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, qui devront être remis à l'Archevêque de Québec.

*Trente quatrième séance de "l'Académie St Thomas d'Aquin," au Collège de Ste Anne.*—Mardi, le 21 décembre courant, nous assistions à la trente-quatrième séance de cette société d'émulation pour le travail, établie parmi les élèves du Cours classique, et qui chaque année compte un grand nombre d'élèves qui ont rempli les conditions d'admission par un travail opiniâtre qui leur permet d'inscrire au “Cahier d'honneur” un certain nombre de devoirs sans faute, pour arriver aux différents degrés de l'académie: d'abord aspirants, puis candidats, et en dernier lieu académiciens, ce dernier titre leur donnant droit de porter la *medaille d'honneur*. Deux fois l'année, ces promotions sont faites en séance solennelle, au milieu de nombreux amis de l'éducation qui ne manquent pas d'aller applaudir aux succès de ces vaillants travailleurs.

Nous ne connaissons pas le nom de celui qui a eu l'heureuse idée d'établir une semblable société parmi les élèves du Cours classique au Collège de Ste-Anne; mais ce que nous savons, c'est que cet homme de bien a rendu un immense service non seulement à cette institution, mais aussi à tout le pays; car personne ne contestera que ceux qui se sont les plus distingués comme membres de “l'Académie St-Thomas d'Aquin” occupent des positions enviables dans le clergé, dans nos différentes professions libérales, à la Chambre des Communes, à l'Assemblée Législative de Québec et même du Manitoba, dans le journalisme etc., etc.

En effet, ceux qui assistent aux différentes séances de cette académie, peuvent se convaincre que chaque membre y joue un rôle sérieux à la conquête des sciences qui en feront des hommes éminemment utiles à la religion et au pays.

Ceux qui ont assisté à la dernière séance peuvent en toute sûreté avouer que les membres actuels sont les dignes émules de leurs devanciers. Le discours d'ouverture de M. le Président Ludger Dumais était un véritable chef-d'œuvre comme composition, et il eût pu rendre jaloux ceux qui ont la réputation d'être de brillants orateurs dans le monde politique. Les compositions françaises, remplies de réflexions sérieuses, nous ont vivement intéressés. Aussi ces jeunes élèves ont-ils mérité d'être chaleureusement remerciés pour leur noble émulation dans le travail, par le Rév. M. Soucy, vico supérieur, qui présidait la séance.